



La valeur du label de durabilité socialement responsable CSC

Depuis 2019, les centrales à béton, les usines de (pré)fabrication à béton, les fournisseurs de ciment et de granulats en Belgique peuvent solliciter une certification par le *Concrete Sustainability Council (CSC)*. Pour l'attribution du label de durabilité socialement responsable, le CSC fait appel à FEDBETON en tant que RSO (Regional System Operator). Cela signifie que les entreprises peuvent s'adresser à FEDBETON pour obtenir des informations et un soutien afin d'obtenir le certificat. « *Plus le score des entreprises est élevé sur les différents critères, plus le certificat est élevé : bronze, argent, or ou platine,* » explique Bert De Schrijver, technical advisor chez FEDBETON.



Qu'est-ce que le CSC et quels sont les produits auxquels il s'applique ?

Bert De Schrijver : Le CSC est un système de certification pour la responsabilité sociale des entreprises et l'approvisionnement durable en particulier. Le manuel technique contient les exigences et les critères que les entreprises doivent respecter. Le système prévoit différents ni-

veaux de certification. Plus le score sur ces critères est élevé, plus le certificat est élevé : bronze, argent, or ou platine. Important : l'évaluation est effectuée par des organismes de certification indépendants tels que SGS et KIWA. Le CSC se concentre sur le secteur du béton. Les centrales à béton, fixes et mobiles, mais aussi les entreprises de béton préfabriqué peuvent être certifiées. Les fournisseurs de matières premières les plus importants pour ces producteurs, le ciment et les granulats, peuvent obtenir un certificat de fournisseur CSC.

Combien de certificats sont-ils délivrés en Belgique ?

Ces chiffres sont en constante évolution. Le compteur est actuellement sur 62 et plusieurs entreprises sont encore sur la voie de l'obtention du certificat. Ce n'est pas mal, si l'on sait qu'en Belgique, les trois premiers certificats n'ont été délivrés qu'en 2019. Dans le monde entier, il existe entre-temps même environ 600 certificats actifs.

Quelles sont les étapes d'une telle certification ?

Avant de se lancer, une entreprise peut faire ce qu'on appelle un quick scan. Ce scan donne déjà une bonne image du niveau auquel se situe l'entreprise et de ses ambitions. Ensuite, un organisme de certification est choisi et le travail effectif peut commencer. Les différents critères du manuel technique sont évalués et des preuves sont collectées.

A quoi s'engagent les centrales/entreprises lorsqu'elles obtiennent le certificat ?

Un certain nombre de conditions doivent être remplies pour la certification. La direction de l'entreprise doit notamment déclarer que toutes les exigences légales sont satisfaites, que les droits de l'Homme sont respectés à tout moment et que l'origine des matières premières utilisées peut être retracée. Pas moins de 112 éléments sont ensuite évalués, un certain nombre de points étant attribué à chaque élément. La somme des points obtenus déterminera en fin de compte le niveau de certification qui peut être atteint.

Les éléments évalués sont regroupés en quatre catégories : gestion, environnement, aspects sociaux et aspects économiques. Pouvez-vous nous en dire plus sur ces catégories ?

Dans la catégorie gestion, on évalue entre autres la présence d'une politique d'achat responsable et le degré

de mise en œuvre de cette politique. Des points peuvent également être attribués lorsque des systèmes de gestion sont utilisés dans les domaines de l'environnement, de la qualité des produits, de la sécurité et de la santé. L'analyse comparative et la mise à disposition du public des indicateurs clés de performance pertinents rapportent également des points.

Le chapitre sur l'environnement est le plus complet. L'attention est notamment portée sur la protection de l'air, du sol et de l'eau. Pour la production de béton, la gestion de l'eau et le traitement du béton résiduel sont des questions importantes. L'utilisation de matières premières secondaires, de manière responsable, est encouragée. Pour la production de ciment, les émissions du four à clinker sont d'une grande importance. Des points supplémentaires peuvent être obtenus lorsque les résultats sont rendus publics et lorsqu'ils sont vérifiés par une partie indépendante. La biodiversité est spécifiquement prise en compte dans la production de ciment et de granulats.

L'attention portée aux besoins et au bien-être de la communauté locale est un premier point de la section sur les aspects sociaux. En outre, le titulaire du certificat doit informer correcte-

ment les utilisateurs de ses produits sur les conditions d'utilisation et les risques éventuels. Des points supplémentaires peuvent être gagnés lorsque l'on prête attention à la santé et au bien-être des collaborateurs. Les aspects économiques comprennent l'évaluation du risque éthique, la mesure dans laquelle des solutions innovantes ont été trouvées et la présence de procédures de retour d'information.

Quelle est la valeur ajoutée d'un certificat CSC ?

Les entreprises qui sont certifiées indiquent que le processus leur donne un aperçu supplémentaire de leur gestion de l'entreprise. C'est l'occasion de revoir un certain nombre de procédures et d'habitudes. En février 2018, après une évaluation approfondie, le système de certification de l'approvisionnement responsable du CSC a été reconnu et applicable dans le cadre de la méthode d'évaluation environnementale du Building Research Establishment (BREEAM). BREEAM est la méthode la plus ancienne et la plus largement utilisée pour évaluer et certifier la durabilité des bâtiments. Cela donne non seulement aux entreprises certifiées CSC un avantage lorsqu'elles livrent des projets visant à obtenir la certification

BREEAM. Cela offre également aux développeurs de projets une occasion supplémentaire de gagner des points pour le système. Ce n'est pas négligeable puisque les projets certifiés ont une valeur marchande plus élevée. Entre-temps, d'autres systèmes moins courants en Belgique ont également reconnu le CSC.

Y a-t-il de nouveaux développements en vue ?

CSC ne cesse d'évoluer et essaie de répondre aux développements actuels et aux questions du marché. Par exemple, un schéma spécifique a été développé pour les granulés d'origine maritime. Les entreprises de béton préfabriqué ne disposant pas de leur propre production de béton peuvent également obtenir la certification. Au début de cette année, le module CO2 a été lancé. Ce module permet de certifier l'impact en termes de CO2 de certaines compositions de béton. Cela permet aux propriétaires de bâtiments de choisir des compositions de béton dont la réduction de CO2 est démontrable et certifiée. Un dispositif similaire est en préparation pour les compositions de béton contenant une certaine quantité de matériaux recyclés, afin de remplacer le module R actuel. ■



Concrete Sustainability Council

Construire de manière responsable passe
d'abord par le label **CSC**

www.csc-be.be